

ROCHFORD SPORT ATHLETISME - Année Sportive 2019-2020

Règlement intérieur



5 Avenue Coupo Santo, 30650 ROCHEFORT DU GARD
Site : www.rsathle.com / Mail : contact@rsathle.com
Portable : 06 21 45 40 45 / Fixe : 04 90 26 62 99

1 - Assiduité

A/ Aux entraînements

Baby athlé (Jardin d'athlète), Eveil Athlétique (EA) & Poussins (PO) : 1 fois par semaine.

Benjamins : 2 fois par semaine.

Minimes, Cadets et plus : 3 à 4 fois par semaine.

B/ Aux compétitions

B/1 - Saison d'hiver

- Deux cross choisis par l'ensemble du club et les Championnats Départementaux.

B/2 - Saison sur piste

- Pour les catégories Eveil athlétique et Poussins : Triathlons ou Kid's athlé choisis par le club.
- Pour les catégories Benjamins et Minimes, les Trophées Gardois plus les Championnats Départementaux. Participation aux Championnats Régionaux selon les qualifications.
- Pour les catégories à partir de Cadets, participation aux Championnats Départementaux et Régionaux, aux Soirées Gardoises et plus si qualification.

2 - Comportement

L'athlète est tenu de :

- Arriver à l'heure,
- Respecter les entraîneurs,
- Respecter ses camarades,
- Respecter les plans d'entraînement,
- Respecter les installations et le matériel,
- Défendre et promouvoir les couleurs du club.

3 - Absence

En cas de maladie, blessure ou autre cause d'absence, il est impératif de prévenir l'éducateur ou le secrétariat.

Quand un athlète ne se rend pas à une compétition à laquelle il est inscrit, l'organisateur peut infliger une pénalité financière au club dans lequel il est licencié. Si aucun motif ne justifie cette absence, le club se réserve le droit de demander à l'athlète le règlement de cette pénalité.

4- Tenue

L'athlète devra venir à l'entraînement avec :

- Des chaussures de sport,
- Un short, un Tee-shirt et un survêtement,
- Un sac de sport dans lequel on trouvera : un coupe-vent, une casquette, une bouteille d'eau, une barre énergétique et/ou un fruit (pour la fin de l'entraînement).

A partir de la catégorie Benjamin : une montre chrono avec laps.

- Pour les compétitions, la licence (seulement pour celles qui ne sont pas organisées par le club), des vêtements de rechange et 4 épingles à nourrice (pour le dossard).

Le port du maillot aux couleurs du club est obligatoire pour toutes compétitions, et peut être également porté lors des entraînements.

5- Horaires

Les entraînements se dérouleront les :

MARDI de 18h30 à 19h45

MERCREDI de 14h00 à 20h00

JEUDI de 18h30 à 19h45

SAMEDI de 9h30 à 12h00

Les entraînements commencent à l'heure précise.

Les parents sont priés de respecter les horaires de fin de séance pour venir chercher leurs enfants sur le lieu d'entraînement.

L'association ne peut être tenue pour responsable des incidents ou accidents qui surviendraient avant et après les heures d'entraînement.

6- Autorisation parentale

Les parents autorisent les entraîneurs et les membres du club à véhiculer leurs enfants aux compétitions.

Dans le cas contraire, la présence des parents est obligatoire.

Les parents des athlètes seront quelquefois sollicités pour les déplacements aux compétitions.

7- Droit à l'image

Toutes photos prises lors des entraînements, des compétitions et autres manifestations organisées par le club pourront être utilisées par celui-ci, pour son site Internet, sa gazette et divers articles, sauf refus écrit de votre part et adressé au président du club.

Les entraîneurs sont à l'écoute des parents et athlètes avant et après les séances, ou sur rendez-vous.

Signatures (Faire précéder de la mention « lu et approuvé »)

Athlète

Parents (si athlète mineur)

--	--